ENLÈVEMENT D'UN PACHA PAR LES KABILES:

Les indigènes observent peu et rendent imparfaitement leurs impressions. Cela tient à une instruction des plus incomplètes et à une méthode d'enseignement qui loin de donner de la vivacité à la pensée, de l'habituer à comparer et à juger avec promptitude et sûreté, et de l'exercer à se formuler avec netteté, l'engourdit dans une routine monotone et primitive.

Une conséquence regrettable de cette apathie intellectuelle, — que nos écoles arabes-françaises sont si heureusement appelées à secouer en offrant à l'intelligence des indigènes un aliment plus substantiel, — est l'absence presque totale d'ouvrages et de mémoires historiques. Dans une contrèe où tant d'évènements divers se sont succédé, pas un écrivain n'a entrepris de publier les annales de sa patrie, peu d'observateurs ont été tentés de consigner les faits dont ils étaient les témoins ou les acteurs.

Les principales des expéditions dirigées contre Alger ont seules trouvé des narrateurs qui, malheureusement, n'ont pas toujours présenté les garanties d'exactitude et de savoir désirables. Nous possédons aussi quelques chronologies de pachas, mais elles renferment bien des erreurs et on ne saurait les considérer comme le résultat de recherches sérieuses et intelligentes. Ces documents ne sont que des listes de noms, sèches et fautives, annotées de quelques mentions de pestes et de tremblements de terre, sans le moindre détail, ou de quelques indications historiques d'un laconisme plus que spartiate. Ainsi, au règne de Baba Hassan on trouve dans certaines de ces listes, cette mention peu instructive: « Premier bombardement. » On ne saurait être plus bref, mais il serait facile d'être plus clair. Si le lecteur n'est pas préparé par des études spéciales, il lui sera bien difficile de trouver dans ces deux mots le récit complet et détaillé de l'attaque dirigée par Duquesne contre Alger, en 1682, et de tous les faits qui s'y rattachent.

Dans cette pénurie d'ouvrages historiques d'origine indigéne, j'ai considéré comme une bonne fortune la circonstance qui a mis entre mes mains un manuscrit arabe rédigé, vers 1734, par le fils du muphti hanéfite Hossaïn ben Redjeb. L'auteur se place, il est vrai, à un point de vue tout particulier, ne s'occupant, en général, que des ulémas d'Alger, et spécialement des muphtis et des cadis; mais il donne, incidemment, quelques indications qui peuvent être utilisées dans l'intérêt de l'histoire. Ce manuscrit m'a fourni, notamment, de nouveaux détails au sujet d'un fait qui n'a pas été suffisamment éclairci. Voici de quoi il s'agit.

Il faut ranger au nombre des énigmes que nous ont léguées les fabricants de chronologies, cette mention donnée par l'un de ces documents à la date de 1707 : « Les Kabyles de Koukou enlèvent un dey à Tamentefous. »

Rappelons d'abord que Tamentesous est le cap Matisou, et que l'ancien royaume de Koukou, — appelé Cuco par les auteurs espagnols et Couque par les trasicants marseillais — correspondait à peu près à la consédération actuelle des Zouawas. Faisons ensuite ressortir l'obscurité de cette laconique indication. Comment s'appelait ce Dey? Dans quelles circontances et dans quel but avait-il été enlevé? Comment et pourquoi se trouvait-il au cap Matisou? N'était-il pas difficile d'admettre que les gens des Zouawas sussent venus exécuter un pareil coup de main dans une localité si éloignée de leurs montagnes, dont ils s'écartent avec tant de répugnance? Ne serait-il pas préférable de supposer que l'auteur a commis une erreur et que l'endroit indiqué par lui est en réalité Tamgout, aujourd'hui crique de Mers-el-feham (port au charbon), qui servait autresois de port au royaume de Koukou.

Un ouvrage français vient jeter quelque jour sur cet incident, mais il n'est pas complètement satisfaisant. Examinons-le.

"Hussein (chérif khodja), dit M. Sander Rang, dans son Précis historique, ne resta pas longtemps en possession de l'odjak; dépourvu d'argent pour la solde de la milice, il vit le mécontentement s'étendre autour de lui et de nombreuses conspirations se former contre sa personne. En 1707, quatre turcs qu'il avait bannis de l'odjak et qui étaient secrètement rentrés, se présentèrent tout-à-coup devant lui et avec une audace qu'on ne peut comprendre qu'en supposant que tous ceux qui l'entouraient dési-

raient sa chute, ils le déposèrent et le bannirent à leur tour. Celui des conjurés qui les guidait, Paktache Cogea, se sit élire à sa place, sans que le divan ou la milice y mit la moindre opposition. Hussein sut embarqué avec le Casnadar pour Bougie; mais un coup de vent les ayant obligés à faire côte près de Ténès, les maures se saisirent d'eux et les entraînèrent à la montagne. »

Nous connaissons maintenant le nom du pacha enlevé et nous savons dans quelles circonstances l'enlèvement eut lieu. Mais il y a deux remarques à faire. D'abord, il est assez singulier qu'un navire parti pour Bougie, — 210 kilomètres à l'est d'Alger, fasse côte à Tenez, — 170 kilomètres à l'ouest de la même ville. Cependant, les hasards de la navigation auraient bien pu occasionner une pareille déviation; mais si nous admettons avec la chronologie que les gens de Koukou, soient les auteurs de l'enlèvement, il devient évident que Tenez figure par erreur dans le récit de M. Rang au lieu de Tedelles, forme berbère du nom de Dellys (Delles). En second lieu, nous ne savons pas davantage pourquoi les Kabyles ont commis ce rapt. Cette phrase de M. Rang: « Les Mauree se saisirent d'eux et les entraînèrent à la mon-« tagne », sans être bien explicite, laisse cependant à supposerque les ravisseurs avaient des desseins hostiles. Mais cette supposition est détruite par un document indigène que je vais faire intervenir et qui donne de nouveaux détails sur cet évènement. Je veux parler d'un manscrit arabe intitulé: Ettahfa el-Mardia, appartenant à la bibliothèque publique d'Alger. En voici des extraits que je puise dans une traduction par analyse qui a été publice par M. Alphonse Rousseau.

« Chap. IV. En 1117 (1705-1706) Bakdache ayant refusé de régner accepte les fonctions de dastardar; malgré l'obscurité de sa position nouvelle, Bakdache n'en demeure pas moins l'objet de l'estime et de l'attachement des troupes. Cette insluence alarmé le Pacha; il redoute un retour de fortune, et guidé par sa propre crainte autant que par le conseil de ses officiers, il révoque Bakdache de ses fonctions de dastardar et le fait jeter dans une prison. Chap. V. Bakdache est embarqué à bord d'un navire disposé pour le recevoir.... Il arrive à Tripoli de Barbarie.... Il se décide à retourner à Alger.... des approvisionnements de tout genre

furent mis à sa disposition (à Tunis) et on le pourvut même de chevaux destinés à former le premier noyau de sa cavalerie. --Départ de Bakdache, à la tête de sa petite armée. — Arrivée à Alger. — Les troupes de Bakdache campent dans le Sahel. Le bruit de l'arrivée de Bakdache se répand bientôt dans Alger. Bakdache se détermine à faire son entrée dans la ville par la porte Neuve. Chapitre VI. Le vendredi 22 du mois de Kada 1118 (25 février 1707), avènement de Bakdache; son parent, l'émir Hassan, est désigné pour être son khelifa et le Sid Hadj Mahmoud remplit les fonctions de Beit-el-Maldji. Au moment où l'avènement de Bakdache est proclamé dans la ville, le pacha déchu s'enfuit avec les siens et va se mettre sous la garde de divers marabouts. Cherif pacha choisit le marabout de Sidi Ouali Dada, où bientôt il est arrêté et de là conduit devant Bakdache. Celui-ci étend sa clémence sur Cherif et sur ses co-détenus. Il les fait embarquer sur un navire et les exile à Dellys. Arrivée des exilés à Dellys. Les Kabyles viennent à eux et leur offrent leur protection. Ils sont menés dans la tribu des Zouavas. Trente-neuf jours après y être arrivé, Cherif meurt et est enterré sur les lieux mêmes, »

Il semble peu admissible que Bakdache soit revenu à Alger, ostensiblement, à la tête d'une armée, précédé du bruit de son retour et faisant une entrée triomphale par l'une des portes de la ville. Dans de pareilles conditions, il est certain que le dey Hussein Cherif aurait envoyé une armée à la rencontre de son rival et n'eut été dépossédé du trône qu'aprés avoir perdu une bataille. Il est plus naturel d'admettre avec M. Rang et le fils du muphti Hossaïn ben Redjeb, que Bakdache revint clandestinement à Alger et procéda par surprise. Quoiqu'il en soit, nous voyons par le document indigéne dont un extrait précède, que les Kabyles n'étaient nullement animes de mauvaises intentions à l'égard du dey banni Hussein le Cherif, comme l'avait fait penser le récit de M. Rang. Cela est confirmé par le passage ci-après du manuscrit du sils du muphti hanésite Hossain ben Redjeb, lequel donne sur cet épisode de nouveaux renseignements restés inédits jusqu'à ce jour et qui offrent d'autant plus d'intérêt que l'auteur était contemporain des évenements qu'il raconte.

« Sidi Ahmed (muphti maleki) resta en exercice jusqu'au commencement du régne de Sidi Mohammed Baktache khodja. A cette époque, des intrigants le dénoncèrent à Baktache et à son beaufrère Ouzoun Hossaïn chaouch, qui assistait Baktache dans l'exercice du commandement et de l'administration. Voici à quel propos eut lieu cette délation. Lorsque Hossaïn Cherif khodja devint dey, il confia à Mohammed Khodja Baktache les fonctions de taftardar de l'armée victorieuse et celles d'agas du Beit el-Mal à Ouzoun Hassan chaouch et à un nommé El-Hadj Mahmoud. Au bout de quelque temps, Hossaïn Khodja (le dey), reçut des rapports secrets sur ces trois personnages et conçut des craintes sur leurs intentions. Il les fit jeter en prison et leur fit administrer mille coups de báton à chacun, Baktache excepté. Puis, il les bannit et ils arrivèrent à Tripoli. Là, ils résolurent de mourir ou de parvenir au pouvoir. Ils revinrent donc à Alger, et dans la matinée du vendredi ils pénétrèrent dans le palais et s'y maintinrent. Ils convoquèrent les membres du Divan et installèrent Baktache comme doulateli (dey). Hossaïn Cherif (le dey) fut pris dans la chapelle de Sidi Ouali Dada. Il se trouvait dans sa maison (au moment de l'évènement) et n'avait pu se rendre au palais (ce jour-là), en ayant été empêché par une tumeur purulente qu'il avait entre les deux épaules. Il fut mis dans une barque de pécheur et envoyé à Bougie, sous la surveillance de gardiens turcs. La mer devenant très-agitée, ils allèrent se mettre à l'abri sur un point de la côte sis près de Dellys. Les Kabyles habitant auprès des Zouawa, ayant appris la présence de Hossaïn Cherif, firent descendre une troupe de gens qui le tirèrent des mains des Turcs et le menèrent à Zouawa, le portant sur leurs cous en marque de considération et de respect. Il vécut encore quatre mois et mourut de cette tumeur. Leur affection pour lui provenait de qu'il n'aimait pas à tuer et qu'il respectait la loi. »

Cette nouvelle version me semble aussi explicite qu'on pouvait l'espèrer. Elle nous indique clairement les circonstances de l'enlèvement et le mobile qui poussa les gens de Koukou à l'effectuer. Les Kabyles, craignant, sans doute, que les Turcs ne finissent par attenter à la vie du Pacha exilé, qui leur était cher par son humanité et par son équité, l'enlevèrent à ses gardiers et le transportèrent avec des marques excessives de respect, au milieu de leurs montagnes, où, vraisemblablement, ils le considéraient comme étant à l'abri de toute entreprise hostile. Cet épisode est certainement des plus curieux. Il serait intéressant de rechercher si le tombeau de Hossaïn Cherif existe encore et si le souvenir de cet évènement a survécu dans la mémoire des montagnards Zouawas.

ALBERT DEVOULX.